



**Créteil.net**

[Retrouvez le site académique du SNPDEN \(en cliquant ici\)](#)

Informations du SNPDEN-CRETEIL

N°05 -2008-2009

20 Octobre 2008

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION

## **Compte-rendu de l'audience syndicale du lundi 13 octobre 2008**

Monsieur le Recteur, entouré de M. Tortosa, Secrétaire général, M. Masliah, Secrétaire général adjoint, D.R.H et de M. Petrynka directeur du cabinet.

Pour le SNPDEN: Daniel Peltier, Martine Druenne, Daniel Gruat, François Tomasi, Jean Louis Auzan, Guylaine Bariller

Les points suivants sont demandés à l'ordre du jour par notre syndicat:

- 1) Point sur la rentrée
- 2) Dialogue de gestion
- 3) PAPEP
- 4) Remontée des grévistes
- 5) Problème de liaison DPE et CEQUOIA

1) Monsieur le Recteur avance des éléments de satisfaction sur l'affectation des enseignants puisque les problèmes concrets ont été divisés par 3 grâce au dispositif de rentrée.

Cependant, il reconnaît que ce n'est pas simple pour que cela dure et les dysfonctionnements sont nombreux en ce qui concerne les remplacements. On doit progresser encore en désamorçant les problèmes d'organisation.

Quelques progrès dans l'affectation des élèves mais il faut maintenant s'atteler à l'absentéisme et à la déscolarisation. Déjà, des élèves quittent les lycées d'enseignements professionnels.

Le SNPDEN insiste sur le fait que CECOIA ne marche plus depuis la fin du dispositif de rentrée, que l'on est retombé dans les mêmes difficultés les mêmes travers qu'auparavant: aucun interlocuteur au bout du fil et pas de réponses aux mails.

La situation des personnels administratifs dans les établissements est peu satisfaisante du fait des suppressions de postes et du non remplacement des personnels en congé. Cela n'est pas conforme à la charte de pilotage. Tout cela où moment où les postes de CAE ne sont pas renouvelés. Les collègues sont souvent en difficulté.

Monsieur le Recteur dit que, sur ce dernier point, la donne va sans doute changer, que des mesures nouvelles vont être décidées. Monsieur le secrétaire général précise que la limite est atteinte en ce qui concerne le vivier disponible. Il faut réfléchir et former les secrétaires, réorganiser les secrétariats pour que le travail soit mis en commun entre intendance et secrétariat de direction. Parallèlement à la carte comptable, une réflexion sur la répartition des postes est indispensable.

De même pour les CPE, un travail de mise à plat sera fait, trop de postes ont été affectés par endroit, amputant ainsi le volant de remplacement.

**Monsieur le Recteur s'engage à ce qu'aucun poste administratif ne soit supprimé en EPLE l'année prochaine.**

## 2) Le dialogue de gestion

Le SNPDEN avait demandé ce dialogue, mais il veut en connaître le contenu et les aboutissants. Il s'est élevé contre le fait que des collègues soient convoqués pendant les vacances, sans avoir été consultés.

Monsieur le Recteur explique que cela a été rectifié et insiste sur le calendrier très contraint du rectorat. Le dialogue est structuré autour des 9 programmes du Projet académique. Il dure de 1.30 à 2h et laisse largement le temps aux équipes de direction d'ajouter ce qu'elles veulent sur leur établissement et son projet.

Le dialogue est surtout qualitatif et la part variable de la DHG sera déconnectée de ce dialogue en 2009. L'objectif est, pour les équipes du rectorat ou des IA de mieux connaître le fonctionnement des établissements de l'Académie, d'en avoir un portrait fidèle. Pour les créations de réseau d'établissements, le travail n'est pas achevé: la concertation a lieu avec les intéressés. Il faut partager l'attractivité, faire des projets qui vont des collègues aux universités.

Une fiche de synthèse est rédigée et sera confiée à chaque division, mais elle est différente du diagnostic du chef d'établissement et n'impacte pas sa lettre de mission. Le SNPDEN rappelle une fois encore que de nombreuses lettres de mission ne sont pas encore signées et qu'il tient à leur confidentialité.

## 3) PAPEP

Les collègues se plaignent énormément du nombre d'enquêtes et de la crainte d'être enfermé dans le carcan du projet académique. Les feuilles informatiques ne permettent pas la souplesse souhaitée pour rendre compte du projet d'établissement.

De même le nombre d'application avec des codes tous différents alourdissent encore le quotidien des personnels.

Mr le Recteur comprend qu'il n'est pas agréable de répondre à toutes ces questions. Mais là encore, elles visent à termes à éviter la redondance des enquêtes puisque tout sera fait une fois pour toute. Il souhaite une mise en cohérence des actions et des territoires et pour cela, il faut une vision précise. Les décisions seront prises en fonction des cartes à sa disposition.

Il accepte de repousser l'enquête omnibus aux retours des vacances d'automne. Le dispositif pour la remontée des grévistes ne sera demandé qu'une seule fois. Par ailleurs, le calendrier annuel demandé par les chefs d'établissement sera disponible sur le site de l'Académie, ce qui facilitera notre organisation. Quant au cartable en ligne pour les chefs d'établissement, nous sommes au milieu du gué.

En outre, il souhaite une remise à plat des dispositifs de 2<sup>e</sup> chance et une information plus lisible aux familles (ateliers-relais, micro lycée, MGIEN, etc. ).

Nous signalons comme en juin, le problème des doublants de terminales alors qu'il semblerait que certains, faute de place, soit orientés vers des MOREA.

Le recteur pense qu'il n'y a aucune fatalité à ce que l'Académie de Créteil soit la dernière aux résultats du baccalauréat. Il souhaite mettre en place l'accompagnement éducatif en 2<sup>nd</sup> et dans les classes à examens.

Pour la réforme des lycées, on s'achemine vers un cycle de 3 ans en lycée, le diplôme du Baccalauréat fait partie du cursus de l'enseignement supérieur: B. L. M. D.

Des heures classes en baisse certes, mais 2 modules obligatoires pour les élèves sous forme de semestre. Il s'agit de ne pas enfermer les élèves dans un couloir et donc d'atténuer la hiérarchie des filières.

Des heures d'accompagnement éducatif seront également mises en place. A l'heure actuelle, rien n'est encore définitif.